



DECISION N° 2023 - 644

**Procédure adaptée relative au LEG LAVIGNE -
Aménagement d'un relais d'assistantes maternelles
et travaux d'amélioration de l'étage.**

Direction Commande Publique et Achats
Division Marchés Publics

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire,

Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon la procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, il convient de conclure un marché relatif au **LEG LAVIGNE - Aménagement d'un relais d'assistantes maternelles et travaux d'amélioration de l'étage**

Le marché comprend 10 lots estimés comme suit :

Lot 1 : Démolition – gros œuvre - VRD : estimation de 33 000 € HT.

Lot 2 : Etanchéité : estimation de 3 500 € HT.

Lot 3 : Menuiserie intérieure : estimation de 18 500 € HT.

Lot 4 : Cloisons /Doublage / Faux plafond : estimation de 15 500 € HT

Lot 5 : Revêtement carrelage-faïence : estimation de 7 500 € HT.

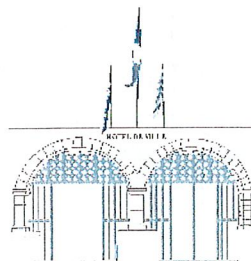
Lot 6 : Revêtement sol souple : estimation de 5 500 € HT

Lot 7 : Serrurerie : estimation de 10 500 € HT

Lot 8 : Peinture : estimation de 7 000 € HT

Lot 9 : CVC/Plomberie sanitaire : estimation de 37 500 € HT

Lot 10 : Electricité/SSI : estimation de 53 100 € HT



Le marché est conclu pour une période de 12 mois à compter de la notification.

Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 9 mois à compter de la date de l'ordre de service initial au titulaire du lot devant commencer en premier l'exécution des travaux.

Le marché prévoit l'obligation de travailler pendant les vacances scolaires y compris pendant les mois de juillet et d'août.

Le 24 février 2023, l'avis d'appel public à la concurrence a été transmis et publié au BOAMP et sur le site internet de la Ville de Perpignan le 25 février 2023, fixant la date limite de remise des offres au 24 mars 2023 avant 12 h 00 dernier délai.

Un avis rectificatif a été transmis le 20 mars 2023 et publié au BOAMP et sur le site internet de la Ville de Perpignan le 21 mars 2023, fixant la date limite de remise des offres au 7 avril 2023 avant 12 h 00 dernier délai.

Vingt-cinq offres ont été réceptionnées dans les délais.

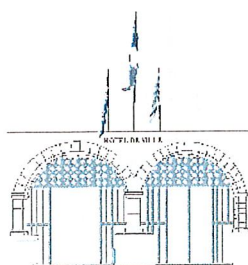
Les candidatures étant conformes administrativement, il a été procédé à l'examen et à l'analyse des offres.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Pour tous les lots :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations- Mode de calcul (offre/moyenne des offres) x coefficient	60 %
2-Valeur technique - Mode de calcul : (1-note/10) x coefficient	40 %
2.1-Procédés et méthodologie d'exécution envisagés	20 points
2.2-Moyens humains et matériels	10 points
2.3-Indications sur la provenance et les caractéristiques des principales fournitures, matériaux et produits	5 points
2.4-Mémoire environnemental	5 points



DECIDE

ARTICLE 1^{er}

De retenir après analyse et négociation, les offres économiquement les plus avantageuses et parfaitement conformes aux prescriptions techniques demandées, présentées par :

Lot 1 : CO.RE.BAT, 2 rue des roses, 66300 Thuir, pour un montant de 26 304,50 € HT.

Lot 2 : Société d'Application Peintures Etanchéités Revêtements, ZA L'Oliu, 6 Rue Denis Papin, 66280 Saleilles, pour un montant de 5 980 € HT.

Lot 3 : CYPRIANAISE DE MENUISERIE, 9 Rue Lamartine, 66750 Saint-Cyprien, pour un montant de 25 738,62 € HT.

Lot 4 : SOCIETE NOUVELLE MONROS, 26 rue Benoit Fourneyron, 66000 Perpignan, pour un montant de 15 240 € HT.

Lot 5 : AFONSO CARRELAGES, Route de Narbonne RN9, 66380 PIA, pour un montant de 7 945,01 € HT.

Lot 6 : BOIX ET FABRE, 11 Cami de l'Agude, 66110 Amélie-les-Bains, pour un montant de 7 295 € HT.

Lot 7 : SAS FSM, ZAE, 8 rue Marcel Paul, 66470 Sainte Marie la Mer, pour un montant de 14 611 € HT.

Lot 8 : Atelier Oliver, ZAE Naturopole 3, 4 rue Gustave Eiffel, CS 10001, 66350 Toulouges, pour un montant de 6 895 € HT.

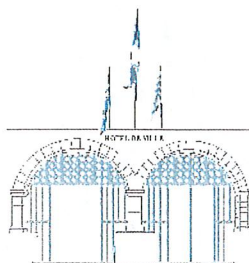
Lot 9 : CEGELEC PERPIGNAN, Polygone Nord, 335 rue Louis Delaunay, 66000 Perpignan, pour un montant de 53 500 € HT.

Lot 10 : MARTINEZ MORANTE, 5 rue Roger Salengro, 66380 PIA, pour un montant de 39 480,91 € HT.

ARTICLE 2 :

Conformément à l'article R. 2181-2 du Code de la commande publique, les candidats non retenus ont été informés du rejet de leurs offres via la plateforme AWS, en date du 17 mai 2023.

Les attributaires ont été avisés par courriel via la plateforme AWS, en date du 24 mai 2023 que leurs offres ont été retenues.



ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Directeur Général adjoint des Services,
Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

Fait à Perpignan, le **19 JUIN 2023**

ID Télétransmission :

066-276601369-20230619-174822-AU-J-J

Accusé reçu le :

19 JUIN 2023

Affiché le : **19 JUIN 2023**
M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint

